



Maubert-Fontaine
08260

LES BREVES MAUBERIENNES

N° 25
Septembre
2016

Site : maubert-fontaine.com
Courriel : maubert-fontaine.mairie@wanadoo.fr
Tél. : 03 24 35 20 26 Fax : 03 24 35 43 51

Nouveau :

Désormais dans les Ardennes, on trie tous les emballages, même en plastique !

Depuis le 01 septembre 2016, dans les Ardennes, tous les emballages ménagers se trient.

Le geste de tri des habitants est plus simple et plus facile.

Tous les emballages sont jetés dans les sacs jaunes de tri en plus des bouteilles plastiques, des briques alimentaires, des emballages métalliques, des papiers et des cartons.

Désormais les barquettes en plastique et polystyrène, les pots et boîtes, les sacs et sachets, les films et blisters sont acceptés dans les sacs jaunes (pas besoin de les laver... il suffit qu'ils soient bien vidés !)

L'objectif de cette extension est :

- Réduire la quantité d'ordures ménagères enfouies
- Augmenter le taux de recyclage des emballages plastiques,
- Accélérer le recyclage
- Réduire le taux de refus au Centre de tri
- Harmoniser et simplifier les consignes de tri
- Améliorer la qualité de la collecte sélective
- Relancer le tri sur les autres matériaux, déjà recyclables.

(Suivez le guide sur valodea.fr)

Consultation du dossier de la modification simplifiée du PLU

Il convient de procéder à une modification simplifiée du PLU de la commune pour :

- diminuer les obligations de recul des constructions par rapport aux limites de terrain d'assiette (article UB .6)
- harmoniser une formulation apparemment inadaptée, actuellement inscrite au PLU approuvé par délibération en date du 27 février 2008.

Le dossier et un registre où seront consignées les observations est mis à disposition du public en mairie depuis le 16 août jusqu'au 16 septembre 2016.

Bouchons de liège



Lors de vos manifestations, à la salle polyvalente, ayez le réflexe de ne pas jeter vos bouchons de liège !

Déposez-les dans le container mis à disposition . Ainsi récupéré, le liège est recyclé par une structure employant 110 personnes en situation de handicap.

C'est un geste simple, utile et c'est bien pour la planète !

Plus d'infos : 03 24 57 05 19

SEPTEMBRE ... Reprise des activités

L'association Art & Couleur

Reprendra ses ateliers **lundi 05 septembre 2016** à 14 h au mille club pour la peinture à l'huile.

Le **vendredi 9 septembre 2016** à 14 h salle Impasse de la fontaine pour l'aquarelle.

Les inscriptions se feront sur place auprès des responsables de chaque section.

Renseignements auprès de la présidente : Madame Marie-Noëlle Thelinge tél : 03 24 35 20 36



L'association Familles Rurales

Vous adhérez à l'association pour la somme de 20 € par famille et par an, elle vous propose tout au long de l'année et pour tous les âges, des activités différentes qui se déroulent à la Salle du Mille club (rue de devant la ville) avec une participation financière pour chacune des activités.

- **Club Joie de vivre** : (jeux, marche...) pour les adultes, le jeudi tous les 15 jours de 14 h à 18 h au tarif de 20 € par an, reprise des activités le **8 septembre 2016**
- **Dentelle aux fuseaux** pour les + de 7 ans, le 2ème week end de chaque mois de 14 h à 18 h 8 € par stage, reprise les **10 et 11 septembre 2016**
- **1001 ouvrages** : (Broderie hardanger, patchwork, tricot...) 2 samedis par mois de 14 h à 18 h, reprise le **3 septembre 2016**
- **Gymnastique seniors** : tous public, le mardi de 10 h 30 à 11 h 30, reprise le **6 septembre**
- Un projet en partenariat avec le comité départemental Sport Pour Tous, afin de mettre en place des séances d'activités physiques de prévention santé diabète.

Renseignements auprès de la présidente : Madame Jill LABILLOIS tél 03 24 35 50 00

Le Foyer Maubérien

Toutes les activités proposées par le Foyer Maubérien se déroulent à la salle des Sports de Maubert-Fontaine

Un certificat médical est obligatoire pour toutes les disciplines.

Les deux premières séances de chaque activité sont gratuites.

Cours de Badminton adultes : le **Lundi** de 18 h à 20 h et le **Jeudi** de 19 h à 20 h

Reprise le **19 septembre 2016**

Cours de Fitness : le **Mercredi** de 19 h à 20 h Reprise le **21 septembre 2016**

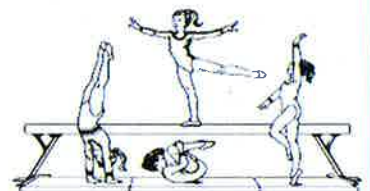
Marche Nordique : le **Samedi** rendez-vous à 13 h 45 à la salle des sports Reprise le **24 septembre 2016**

Cours de Gymnastique enfants dès 5 ans :

Le **vendredi** de 17 h 30 à 19 h 30 Reprise le **30 septembre 2016**

Éveil à l'enfant de 3 à 5 ans : le **Vendredi** de 17 h à 18 h

Reprise le **30 septembre 2016**



Cours d'athlétisme ou Multi activités dès 6 ans :

le **Samedi** de 10 h à 12 h Reprise le **01 octobre 2016**

Renseignements auprès de la Présidente Madame Maryline Maillard tél : 03 24 35 20 61

FC MAUBERT

Les jours d'entraînement sont les suivants :

U7 (5-6 ans) le **mercredi** à 14 h au stade de Maubert-Fontaine (reprise le 7 septembre)

U9 (7- 8 ans) et U11 (9-10 ans) le **mercredi** à 14 h au stade de Maubert-Fontaine

U13 (11-12 ans) le **lundi** à 17 h au stade de Liart

U15 (13-14 ans) le **mercredi et le vendredi** à 16 h 30 au stade de Maubert-Fontaine

De nouvelles inscriptions sont toujours possibles renseignements auprès de Mickaël Lambert au 03 24 56 29 84 (le soir). Le club propose des séances d'essai pour les nouveaux joueurs désirant pratiquer le football.

Déclarez vos ruches

**DU 01 SEPTEMBRE
AU 31 DECEMBRE 2016**



→ Une obligation annuelle : tout apiculteur, professionnel ou de loisir est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles (dès la première colonie d'abeilles détenue) dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

La déclaration des ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr, cette procédure permet aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro (NAPI)

A l'issue de la campagne de déclaration, le nombre total de colonies d'abeilles déclarées en France est désormais transmis à la commission européenne qui déterminera l'enveloppe pour chaque état membre au prorata du nombre de colonies déclarées.

Quels avantages pour les apiculteurs ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole

- Améliorer la santé des abeilles

- Mobiliser des aides européennes pour la filière apicole

Malgré les Multiples Rappels :

De nombreuses haies et plantations en bordure des voies publiques n'ont pas été taillées. Chaque propriétaire riverain **a l'obligation** de couper branches et racines qui avancent sur l'emprise des voies et chemins publics. Sa responsabilité est engagée en cas d'accident.



Les terrains à l'intérieur d'une zone d'habitation **doivent être entretenus** afin d'empêcher la prolifération des mauvaises herbes en particulier les chardons.

Faute d'exécution, par les propriétaires, les opérations d'élagage peuvent être exécutées par la commune aux frais des propriétaires.

Arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture de la chasse

La période d'ouverture générale de la chasse est
fixée dans le département des Ardennes du

18 septembre 2016 au 28 février 2017

**Dates retenues par les sociétés de chasses à
Maubert-Fontaine :**

Chasse des Rières

Dimanche 02/10 — Dimanche 16/10 — Samedi 29/10
Dimanche 13/11 — Samedi 26/11 — Dimanche 11/12
Samedi 24/12 — Lundi 26/12 — Samedi 08/01
Samedi 21/01 — Samedi 28/01

Chasse syndicale des Pothées

Samedi 01/10 — Dimanche 16/10 — Vendredi 28/10
Samedi 05/11 — Vendredi 11/11 — Samedi 19/11
Dimanche 27/11 — Mercredi 07/12 — Dimanche 18/12
Vendredi 30/12 — Dimanche 08/01 — Samedi 14/01
Mercredi 25/01

État Civil

Naissances :

27 juillet 2016 Elio CARUEL
13 août 2016 Timéo SCHMIT

Mariage :

25 juin 2016 Mickaël GUILLAUME
et Dominique NOIZET

Décès :

08 juin 2016 Nadine CHERON veuve MALHERBE
22 juin 2016 Évelyne VALLERAND veuve CARBON
23 juin 2016 Henriette BODART vve MUNARRIZ
27 juin 2016 Bernard MAGNIETTE

Vacances Scolaires 2016/2017

Zone B

Vacances de la Toussaint :

Mercredi 19 octobre 2016 après les
cours - Reprise le jeudi 3 novembre
2016

Vacances de Noël :

Samedi 17 décembre 2016 après les
cours — Reprise le mardi 3 janvier
2017

Vacances d'hiver :

Samedi 11 février 2017 après les
cours — Reprise le lundi 27 février
2017

Vacances de printemps :

Samedi 8 avril 2017 après les cours
— Reprise le lundi 24 avril 2017

Pont de l'Ascension :

Mercredi 24 mai 2017 après les
cours - Reprise lundi 29 mai 2017

Grandes vacances :

Samedi 8 juillet 2017 après les
cours.

Dates à retenir

- 16 septembre Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves
- 23 septembre Assemblée Générale de l'Association Art et Couleur
- 30 septembre Réunion des présidents d'associations
- 30 septembre Concours de Belote du Foyer Maubérien
- 7 et 8 octobre Bourse aux vêtements de l'Association des Parents d'Élèves
- 21 octobre Concours de belote du FC Maubert
- 28 octobre Assemblée Générale du Foyer Maubérien